FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L 'ENTREPRISE

Numéro CAS: 140-31-8

Dénomination du produit: AH-439

Date de Révision: juil. 03, 2017 **Date d'impression:** sept. 13, 2022

Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.

Nom du fabricant: Thames River Chemical Corp.

Adresse: 5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4

N° de téléphone en cas d'urgence: CHEMTREC (800) 424-9300

Numéro d'information: 905-681-5353

Fax: 905-681-5377

Produit / utilisations recommandées: Réservé à un usage en laboratoire ou industriel.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité cutanée aiguë - Catégorie 3

Toxicité orale aiguë - Catégorie 4

Corrosion cutanée - Catégorie 1B

Sensibilisant cutané - Catégorie 1

Pictogrammes

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Santé

H311 - Toxique par contact cutané.

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 - Se laver/Laver ses mains soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence - Intervention

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

P361 + P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/recipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine confirmité avec les lois nationales, régionales et locales.

Dangers physiques non classifiés par ailleurs

Pas de données disponibles.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Pas de données disponibles.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0000140-31-8	AMINOETHYLPIPERAZINE	99% - 100%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité ou en raison de variations de lot en lot.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Consulter un médecin en cas de malaise ou d'inquiétude. En cas de symptômes resipatoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Éliminer toutes les sources d'inflammation, s'il est possible de le faire en toute sécurité. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande.

Contact oculaire

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Garder les vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter. Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède/sous la douche pour une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que des soins

médicaux soient accessibles.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Pas de données disponibles.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Incendie majeur : pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse anti-alcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Libération violents de vapeur ou eruption peut se produire lors de l'application de jet d'eau direct sur le liquid chaud. Plusieurs vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie. Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau. Peut former un mélange d'air/vapeur inflammable dans des contenants ou des réservoirs fermés. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent voyager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs se diffusent au ras du sol et s'accumulent dans les zones en contrebas ou les espaces confinés (égouts, sous-sols, réservoirs). Polymer: Peut polymériser explosivement lorsque chauffé ou impliqué dans un incendie. Un incendie produira des gaz irritants et corrosifs. Peut libérer du gaz d'hydrgène inflammable lors des contacts avec les métaux.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la reglementation officielle. Le produit à un faile point d'éclair: l'utilisation d'eau pulvérisée peut être inefficace lors de la lutte contre l'incendie. Incendie majeur : endiguer les eaux d'extinction d'incendie en vue d'une élimination ultérieure ; ne pas disperser le matériel

Mesures de protection spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète. Les vêtements de protection classiques des pompiers offrent une protection limitée en cas d'incendie UNIQUEMENT : ils sont inefficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Restez en montée et/ou en amont. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre. Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive. Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en combinaison avec appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter la formation de poussière et d'aérosols. Assurer une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Ce produit n'est pas destiné à la consommation humaine ou animale. Utiliser des systèmes pneumatiques et / ou mécaniques pour le transfert en vrac de la substance. Utiliser des filtres de ventilation et / ou de dépoussiérage pour le transfert et le stockage en vrac. Utiliser une protection respiratoire approuvée lors de la manipulation. Gardez le gros des matériaux hors des égouts. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de controller les émissions à la source.

Exigences d'entreposage

Ne pas entreposer de grandes quantités de liquides inflammables dans le même cabinet. Conserver dans les contenants d'origine. Maintenir les récipients bien fermés. Garder à l'écart des matériaux incompatibles (par exemple, des comburants). Conserver les liquides inflammables et combustibles dans des endroits frais, secs et bien aérés afin de réduire les concentrations de vapeur. Ne jamais utiliser de contenants en plastique ou en verre pour entreposer des liquides inflammables. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Mettre à la masse et à la terre tous les contenants/bouteilles servant au transfert. Éviter d'entreposer dans la lumière directe du soleil ou près d'autres sources de chaleur; éliminer toutes les sources d'inflammation. Les cabinets doivent être étiquetés: INFLAMMABLES - TENIR ÉLOIGNÉ DU FEU Éviter d'entreposer dans les sous-sols. Protéger les contenants contre les chocs ou contre tout autre dommage physique lors de l'entreposage, du transfert ou de l'utilisation. Les procédures doivent être réalisées dans une hotte, une boîte à gants ou tout autre dispositif de confinement adapté. Séparer des autres catégories de danger et conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de toute source d'inflammation et de produits incompatibles. Prévoir un confinement secondaire pour les matériaux toxiques. Entreposer, manipuler et utiliser les matériaux corrosifs dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer sur des étagères de métal. Entrposer les contenants dans des bacs ou sur des plateaux de plastique pour un confinement secondaire. Garder un minimum de matériel dans les zones de travail. Éviter les changements rapide de température dans les zones de stockage de liquides. Conserver à des températures supérieures à leur point de congélation/fusion respectif. Ne jamais entreposer des agents corrosifs au-dessus du niveau des yeux. Étiqueter les cabinets avec l'avertissement "MATÉRIAUX TOXIQUES" ou autre avertissement similaire.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. Utiliser un tablier et des bottes de matériaux chimiquement imperméables tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne mentiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

None of the chemicals in Section 3 are regulated under "ACGIH_carcinogen", "ACGIH_Notations", "ACGIH_TLV_Basis", "ACGIHsmg", "ACGIHsppm", "ACGIHtmg", "ACGIHtppm", "CANsmg", "CANsppm", "CANtmg", "CANtppm", "OSHA_SkinDesignation", "OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3", "OSHACarcinogen - OSHA Carcinogen", "OSHAsmg", "OSHAsppm", "OSHAtmg", "OSHAtppm"

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	8.22 lb/gal
Densité	0.99

Apparence	liquide incolore
Description de l'odeur	odeur d'ammoniac (poisson)
Seuil de l'odeur	0.10
pH	12.00
Point de fusion/congélation	-18.00 °C
Point d'ébullition bas	220.00 °C
Point d'ébullition élevé	N/A
Point d'éclair	92.00 °C
La Pression de Vapeur	0.07 hPa
La Densité de Vapeur	4.4 (air=1)
Taux d'évaporation	pas connu - très lent; pas considéré volatile
Niveau Supérieur d'explosion	10.5 Vol %
Niveau Inférieur d'explosion	2.1 Vol %
Solubilité dans l'eau	complètement soluble
Coefficient eau / huile	-1.48 (n-octanol/eau)
Viscosité	10 - 20 mPas

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter

pas de données disponibles

Risque de réactions/polymérization dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Toxicité aiguë

Toxique par contact cutané.

Nocif en cas d'ingestion

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provincials et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations Transports Canada

Numéro ONU:2815
Désignation officielle de transport: N-aminoéthyl piperazine
Classe de danger: 8(6.1)
Groupe d'emballage:III

U.S. DOT INFORMATIONS

Numéro ONU:2815
Désignation officielle de transport: N-aminoéthyl piperazine
Classe de danger: 8(6.1)

Groupe d'emballage:III

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0000140-31-8	AMINOETHYLPIPERAZINE	99% - 100%	DSL,TSCA,EU_EC_Inventory - European_EC_Inventory

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiènistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANsppm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Brething Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Version 1.0:

Date de Révision: juil. 03, 2017

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.